

**COMMISSION D'ORIENTATION
VERS LES ENSEIGNEMENTS ADAPTES
DU SECOND DEGRE (COEASD)**

AVIS MOTIVE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Établissement :

Nom et prénom de l'élève :

Né(e) le :

Nom et prénom du chef d'établissement :

Classe :

**Pièces qui constituent le dossier complet à transmettre au vice-rectorat pour le 21 juillet 2023.
Si le protocole n'est pas complet, il convient de demander les pièces manquantes avant toute
transmission au secrétariat de la COEASD (coeasd.wf@ac-wf.wf)**

- annexe 1 (saisine)
- annexe 2 (renseignements scolaires et bulletins scolaires et PPRE, PAP...)
- annexe 3 (évaluation scolaire)
- annexe 4 (autorisation bilan psychologique)
- annexe 5 (demande renseignements sociaux)
- annexe 6 (avis motivé du chef d'établissement)

**Avis motivé du chef d'établissement relatif à la demande d'orientation vers les enseignements
adaptés du second degré (SEGPA)**

À _____, le _____

Signature :